



A qui dois-je m'adresser ?

Bonne question !

- J'ai une revendication personnelle, à qui dois-je m'adresser ?
- Je suis en désaccord avec mon responsable hiérarchique, à qui dois-je m'adresser ?
- Je subi un harcèlement moral et/ou sexuel de la part d'un responsable ou d'un collègue, à dois-je m'adresser ?
- J'estime que mes conditions de travail ne sont pas respectées, à qui dois-je m'adresser ?

Bref, la liste est longue ...

Si vous rencontrez des difficultés ou si vous avez des questions ou interrogations, ce petit logigramme créé par nos soins vous permettra d'avoir une idée plus précise de quelle instance CHUBB FRANCE est la plus à même de vous renseigner.

